



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25086353

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

30 JUN 2025

CHIEF CLERK
Greffier

N° d'entreprise : **811 294 835**

Nom

(en entier) : **Sofiadis**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Avenue Pasteur 2, 1300 Wavre, Belgique**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat d'un administrateur et nomination d'un commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de Sofiadis SC du 18 juin 2025

Les actionnaires approuvent et adoptent les résolutions suivantes:
(...)

Résolution 7 - Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'assemblée générale ordinaire constate que le mandat d'administrateur de Mr. Diederik Gommaar Van Cleemput arrive à échéance.

L'assemblée générale ordinaire de la Société décide de renouveler le mandat d'administrateur de Mr. Diederik Gommaar Van Cleemput pour une période prenant cours ce jour et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2028. Le mandat ne sera pas rémunéré.

Résolution 8 – Nomination d'un commissaire

L'assemblée générale décide de mettre fin à la collaboration avec Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprises BV SRL, dont le siège social est situé à 1930 Zaventem, Luchthaven National 1J, en tant que commissaire à compter de la date de la présente assemblée générale. Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprises BV SRL accepte également de démissionner avant la fin de son mandat.

L'assemblée générale décide de nommer Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL/Bedrijfsrevisoren BV, ayant son siège à Avenue du Boulevard 21b8 1210 Bruxelles, comme commissaire de la Société pour une période prenant cours ce jour et venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera amenée à se prononcer sur les comptes clôturés au 31 janvier 2028.

Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL/Bedrijfsrevisoren BV désigne Thomas Verhamme, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le/la charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL/Bedrijfsrevisoren BV.

Les émoluments du commissaire sont fixés, pour toute la durée de son mandat, à EUR 20.000 par an HTVA. Les émoluments ne sont pas soumis à indexation.

Résolution 9 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs aux Administrateurs et à Madame Anne Vandoolaeghe, chacun agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge



formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pour extrait certifié conforme,
Anne Vandoolaeghe,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).